

→ Invitation presse

Pour mercredi 13 janvier 2010

Eco référentiel dans les lycées

Un outil innovant au bénéfice de 90 000 usagers

La Bretagne est la 1^{ère} Région de France à intégrer, dans son programme pluriannuel d'investissements (PPI), un éco référentiel qui définit très précisément, sur la période 2010-2014, les conditions de réalisation des travaux dans les lycées, suivant des principes de développement durable, économe et sain pour les usagers, élèves, enseignants et personnels. Cet outil innovant sera présenté aux élus lors de la session plénière des 14, 15 et 16 janvier prochains.

Dans un contexte de crise climatique, le Conseil régional se doit de réduire l'empreinte environnementale des lycées dont il est propriétaire, en faisant appliquer, en tant que donneur d'ordres publics, des principes éco responsables à l'ensemble des maîtres d'œuvre et entreprises intervenant sur le cadre bâti des établissements.

L'enjeu est de taille sur un parc immobilier de plus de 2 millions de m² accueillant au quotidien 90 000 usagers. Si cet éco référentiel s'applique dorénavant à toute nouvelle opération d'aménagement de locaux, il concerne aussi la gestion future et quotidienne des 117 lycées publics bretons.

Des lycées respectueux de leur environnement

L'éco référentiel liste, avec exigence, les engagements à respecter suivant 4 grands axes :

- ⇒ préserver la santé de usagers en veillant au bon choix des matériaux, à la qualité de l'air et de l'eau ;
- ⇒ réduire les consommations énergétiques et produire des énergies renouvelables ;
- ⇒ réduire l'impact environnemental des lycées à travers une gestion plus économe de l'eau, des déchets de chantier et des diverses activités, des espaces verts ;
- ⇒ gérer également, de manière économe, l'exploitation et la maintenance des bâtiments.



Conférence de presse de présentation de l'éco référentiel des lycées

Mercredi 13 janvier à 14h30 au Conseil régional, 283 av. du Gal Patton, à Rennes,

en présence de

Marie-Pierre Rouger, présidente de la commission formation du Conseil régional.

Lycées publics, quelques données :

- Parc immobilier de plus de 2 millions de m² - 447 ha non bâties
- 90 000 usagers : 75 000 jeunes dont 10 000 internes - 15 000 adultes
- Consommation énergétique : 151 GWH/an pour le chauffage
45 GWH/an pour l'électricité
- Consommation d'eau : 1 million de m³
- Production de déchets : 75 tonnes/jour
- Rejets dans l'atmosphère : 30 000 tonnes de CO₂/an

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Marie-Julie Gouniot - 02 99 27 96 96

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr